



## Coopération Territoriale de Clubs (CTC) création – modification - fin

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input checked="" type="checkbox"/> Clubs et Territoires <input type="checkbox"/> Pratiques Fédérales <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Ligues <input type="checkbox"/> Ligues et Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input checked="" type="checkbox"/> CTS
Nombre de pièces jointes : 3		
<input type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Echéance de réponse : 30 avril 2022		

La Coopération Territoriale de Clubs (CTC) est une convention par laquelle des clubs affiliés à la FFBB s'engagent à collaborer en vue d'assurer le développement du Basket-ball, conformément aux orientations de la politique de la Fédération Française de Basket-ball.

Le dossier de CTC doit être adressé à la FFBB - Commission Fédérale Clubs - exclusivement via la plateforme informatique modifications des structures sportives avant le 30 avril précédent la saison à partir de laquelle les clubs signataires souhaitent coopérer.

Toute modification de la CTC (intégration ou retrait d'une association) devra faire l'objet d'une nouvelle demande auprès de la Commission Fédérale Clubs exclusivement via la plateforme informatique.

Nous vous informons de l'ouverture de la plateforme « Création et modification des structures sportives » qui vous permettra d'effectuer les opérations suivantes :

- Création d'une CTC
- Modification d'une CTC
- Fin d'une CTC

**La plateforme sera ouverte du lundi 21 mars 2022 au samedi 30 avril 2022.**

Lien vers les règlements généraux

[https://www.ffbb.com/sites/default/files/reglements\\_generaux\\_2021-2022\\_1.pdf](https://www.ffbb.com/sites/default/files/reglements_generaux_2021-2022_1.pdf)

Lien vers la plateforme

<http://structures-sportives.ffbb.com/>

La Commission Fédérale Clubs et le service Territoires restent à votre disposition pour vous **accompagner dans la construction de votre projet**. Nous vous invitons à nous saisir via l'adresse générique rappelée en pied de note.

Vous trouverez en pièces jointes les documents utiles.

Contact : Service Territoires

Tel :

E-mail : [ctcassistance@ffbb.com](mailto:ctcassistance@ffbb.com)

Rédacteurs	Vérificateur	Approbateur
Gerald NIVELON Président de la Commission Fédérale Clubs  Philippe CABALLO Responsable du service Territoires	Matthieu SOUCHOIS DTN Adjoint Directeur du Pole Clubs et Territoires	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2022-03-31 NOTE LR CD CLUBS 4-PCT-CLubs-CTC-Creation Modification-VFIN	